

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation du commissaire du Gouvernement
auprès de l'Académie de Recherche et d'Enseignement
supérieur**

A.Gt 13-02-2014

M.B. 02-04-2014

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, l'article 35;

Sur proposition du Vice-président et Ministre de l'Enseignement supérieur;

Après délibération,
Arrête :

Article 1^{er}. - M. Antoine PELOSATO est désigné en qualité de commissaire du Gouvernement auprès de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES).

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 14 février 2014.

Article 3. - Le Ministre qui a l'Enseignement supérieur dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 13 février 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur,

J.-Cl. MARCOURT